



## Information – Qualité de l'eau

### Qualité de l'eau potable en 2023 – Commune de Rougemont, réseau de distribution.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

#### Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient de sources. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de Gérignoz.

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte 4 prélèvements par année avec 12 échantillonnages au total effectués par notre service des eaux.

#### Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

#### Paramètres physico-chimiques *(ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution)*

Aucun dépassement des valeurs maximales pour les paramètres physico-chimiques (y compris micropolluants) analysés n'est à signaler.

<b>Dureté totale</b> :18.0 ° f, Soit une eau moyennement dure	
<b>Calcium</b>	61 mg/l
<b>Magnésium</b>	8.7 mg/l
<b>Sodium</b>	0.8 mg/l

<b>pH</b>	
<b>7.72</b>	
<b>Chlorures</b>	< 1.0 mg/l
<b>Nitrates</b>	2.5 mg/l
<b>Sulfates</b>	12 mg/l

**Remarques** : Les composants du chlorothalonil R471811 (M4) / R417888 et SYN 507900 n'ont pas été décelés dans l'eau potable.

#### Informations utiles

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au

**Service des eaux, 079.887.16.59**